

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 28 avril 2015 vers les 18 h 30 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Raymonde Cossette, commissaire  
Monsieur Yves Cossette, commissaire représentant du comité de parents  
Madame Nancy Gélinas, commissaire  
Madame Line Lecours, commissaire  
Madame Patricia Pépin, commissaire

Participe à cette séance, le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Sont aussi présents, le personnel hors cadre et cadre :

Monsieur Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général  
Monsieur Richard Boyer, directeur des Services des ressources humaines

## 1. Adoption de l'ordre du jour

### RÉSOLUTION CE 40 0415 :

Monsieur le commissaire représentant du comité de parents Yves Cossette PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 0415-01 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

## 2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance

### RÉSOLUTION CE 41 0415 :

Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 31 mars 2015 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Patricia Pépin PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire inscrit sur le document CE 0415-02 soit approuvé tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

### **3. Sujets présentés par les Services des ressources humaines**

#### **3.1 Congés sabbatiques à traitement différé**

##### **RÉSOLUTION CE 42 0415 :**

CONSIDÉRANT que des membres du personnel ont demandé un congé sabbatique à traitement différé;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nancy Gélinas PROPOSE d'accorder un congé sabbatique à traitement différé, conformément à la convention collective les concernant, aux personnes suivantes:

- Monsieur Martin Veillette, enseignant à l'école Dominique-Savio de Shawinigan, secteur Saint-Georges-de-Champlain, congé d'une durée d'un (1) an, soit l'année scolaire 2018-2019, dans un plan de cinq (5) ans entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2015;
- Madame Louise Duchesneau, enseignante-orthopédagogue à l'école Antoine-Hallé de Shawinigan, secteur Grand-Mère, congé d'une durée de six (6) mois, soit les 100 derniers jours de l'année 2016-2017, dans un plan de trois (3) ans entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2015;
- Madame Sylvie Giguère, enseignante à l'école Dominique-Savio de Shawinigan, secteur Saint-Georges-de-Champlain, congé d'une durée de six (6) mois, soit les 100 derniers jours de l'année scolaire 2016-2017, dans un plan de trois (3) ans entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2015;
- Madame Carmen Gélinas, enseignante à l'école Saint-Paul de Shawinigan, secteur Grand-Mère, congé d'une durée d'un (1) an, soit l'année scolaire 2019-2020, dans un plan de cinq (5) ans entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2015;
- Madame Renée Lapolice, enseignante à l'école des Vallons de Saint-Paulin, congé d'une durée de six (6) mois, soit les 100 derniers jours de l'année scolaire 2017-2018, dans un plan de trois (3) ans entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2015;
- Monsieur Michel Marcotte, enseignant à l'école Jacques-Cartier de Shawinigan, secteur Lac-à-la-Tortue, congé d'une durée de six (6) mois, soit les 100 premiers jours de l'année scolaire 2019-2020, dans un plan de quatre (4) ans entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2015;

- Madame Josée Lapointe, enseignante à l'école Laflèche de Shawinigan, secteur Grand-Mère, congé d'une durée de six (6) mois, soit les 100 derniers jours de l'année scolaire 2019-2020, dans un plan de cinq (5) ans entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2015;
- Madame Chantal Lebrun, enseignante à l'école Sainte-Marie de Saint-Boniface, congé d'une durée de six (6) mois, soit les 100 derniers jours de l'année scolaire 2017-2018, dans un plan de cinq (5) ans entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2015;
- Madame Cindy Sanscartier, secrétaire d'école à l'école secondaire Paul-Le Jeune de Saint-Tite, congé d'une durée de six (6) mois, soit du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2019, dans un plan de quatre (4) ans entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2015;
- Madame Diane Bertrand, technicienne en éducation spécialisée à l'école Dominique-Savio de Shawinigan, secteur Saint-Georges-de-Champlain, congé d'une durée de six (6) mois, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2020, dans un plan de cinq (5) ans entrant en vigueur le 24 août 2015;
- Madame Annie Ricard, technicienne en travaux pratiques à l'école secondaire du Rocher de Shawinigan, secteur Grand-Mère, congé d'une durée de six (6) mois, soit du 1<sup>er</sup> août 2018 au 31 janvier 2019, dans un plan de cinq (5) ans entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2015.

Adoptée à l'unanimité.

### **3.2. Congé sans traitement - Temps complet**

#### **RÉSOLUTION CE 43 0415 :**

CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel a demandé un congé sans traitement à temps complet pour l'année scolaire 2015-2016;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE d'accorder un congé sans traitement à temps complet à madame Sylvie Bouchard, enseignante à l'école Jacques-Buteux de La Tuque, du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016.

Adoptée à l'unanimité.

### **4. Demandes d'aide ou de contribution financière**

#### **RÉSOLUTION CE 44 0415 :**

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a le mandat de disposer des demandes de contribution ou d'aide financière présentées à la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a procédé à l'examen de demandes en tenant compte des critères établis par la Politique relative aux demandes de contribution ou d'aide financière présentées à la Commission scolaire;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nancy Gélinas PROPOSE que soient autorisées les demandes de contribution ou d'aide financière décrites au document CE 0415-03.

Adoptée à l'unanimité.

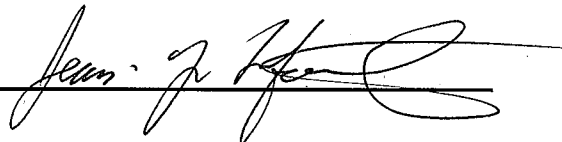
## 5. Clôture de la séance

### RÉSOLUTION CE 45 0415 :

Monsieur le commissaire représentant du comité de parents Yves Cossette PROPOSE, vers les 18 h 55, que soit déclarée close la présente séance du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

PRÉSIDENT



SECRÉTAIRE

